Histoire du monument Montesquieu

Dans le testament du 1er juin 1823 qui instituait la Fête de la Rosière, François de Paule Latapie émettait le souhait qu'un *cippe* (1) très simple et en pierre dure soit édifié sur le *Prat de la Coronade*, où serait gravée cette inscription pour en conserver le souvenir sur le lieu même.

Il faudra attendre un peu plus d'un siècle pour que l'idée se concrétise, tout en prenant des libertés avec l'idée initiale de monsieur Latapie.

Il y a plus de 70 ans le monument

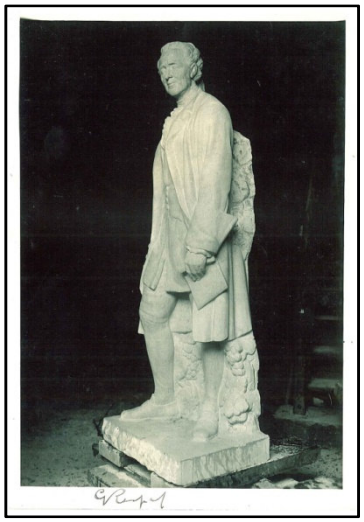

C'est donc dans le courant des années 1930 que la Municipalité de Charles CANTE se pencha sur l'idée de la construction d'un monument destiné à honorer Charles Louis de SECONDAT, baron de La Brède et de Montesquieu, et à cette fin, nos élus créèrent un Comité Montesquieu.

Le Maire, Charles CANTE, son adjoint, Adolphe DEMONS, Messieurs André PICQ et Alfred ARDURATS étaient chargés de l'étude de la construction de ce monument (délibération du 23 juin 1935).

C'était aller au devant de multiples problèmes : il fallut en passer par un concours d'architectes, ce que personne n'avait envisagé au départ. On le sait, c'est l'architecte HEBRARD et le sculpteur RISPAL qui remportèrent le concours. (2)

Deuxième sujet de préoccupation, l'emplacement du monument. Les élus auraient souhaité l'ériger au centre du village à la croisée des routes principales et face au porche de l'église dont le chœur abrite la tombe du père de Montesquieu. L'idée était généreuse mais… irréalisable, compte tenu de la circulation. L'emplacement laissé libre par la démolition de la halle (1903) fut finalement retenu.

Les problèmes financiers font, eux, l'objet de plusieurs délibérations. Les documents retrouvés dans plusieurs foyers brédois mentionnent la liste des souscripteurs et les sommes versées par chacun, certains ayant préféré l'anonymat : au total **102 520 Francs** !

Peu soucieux de s'embarrasser de questions protocolaires, le Comité Montesquieu a classé les souscripteurs selon le très rigoureux ordre alphabétique.

Le président de la République, Albert LEBRUN, doit à l'initiale de son nom de commencer un paragraphe alors que le marquis de LUR-SALUCES figure entre deux donateurs moins prestigieux.
La souscription des communes fait l'objet d'un paragraphe séparé. Qu'on se rassure, toutes celles du canton y sont allées de leur obole ! On trouve ensuite les souscriptions de diverses organisations, selon un ordre alphabétique plus approximatif, ce qui impose au Roi de Suède d'être encadré par le Syndicat de Cérons et la Société Heudebert….

Les différents problèmes réglés, le monument fut donc érigé sur la place qui porte son nom et inauguré le 31 juillet 1938 par l'Académicien Léon BERARD dont le bel uniforme impressionna fort les journalistes et les brédois. Dans le public, la toute jeune Marguerite BRIGNARD, couronnée Rosière le mois précédent, était accompagnée de Philippe de CHABANNES et participait ensuite au déjeuner offert par la Municipalité à ses hôtes. Souvenirs que Madame TASTET évoque aujourd'hui avec le sourire.

La Liberté du Sud-Ouest

Dans La Brède, où il a aimé vivre

M. de Montesquieu est ressuscité

Celui qui a réuni le nom de son village à l'immortalité de son propre nom a reçu aujourd'hui de ses compatriotes l'hommage le plus légitime et le plus juste

VUE GÉNÉRALE DE LA CÉRÉMONIE

La journée du 31 juillet 1938 voyait aussi une création théâtrale avec la pièce de Jean Marie EYLAUD « *Négoce, Amour, et Philosophie à Bordeaux au temps de Montesquieu* » que Monsieur MABILLE fit exhumer de la Bibliothèque de Bordeaux en 1989, à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Montesquieu.

Personne ne regrettera sans doute, que le cippe souhaité par Monsieur LATAPIE se soit transformé en monument où sont évoquées deux œuvres majeures de Montesquieu. Quant à la statue du philosophe, on sait qu'elle a les faveurs d'Henri de MONTESQUIEU qui ne manque jamais de dire
« J'aime à me représenter mon aïeul sous les traits de la statue réalisée par M. RISPAL »

Suzy Vierge

1) Un cippe est un monument funéraire ayant la forme d'un pilier bas et portant une inscription funéraire.
2) C'est à ce dernier que l'on doit aussi le monument à la gendarmerie nationale, édifiée à Versailles à la même époque.